

Signature d'une convention pour une étude sur les migrations féminines

Une convention a été signée mercredi à Nouakchott entre notre pays et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). En vertu de cet accord, l'OIM s'engage à financer deux composantes essentielles dans les départements de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications et le secrétariat d'Etat à la Condition Féminine.

La première composante porte sur le renforcement des capacités nationales par le biais de la formation des formateurs pendant neuf mois dans les domaines objet de la convention.

S'agissant de la 2ème composante, elle porte sur la réalisation d'une étude au bout de quatre mois sur les migrations en milieu féminin.

La convention a été signée, côté mauritanien, par MM. Mohamed El Hadi Macina, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, Cheikh Sid'El Moctar Ould Cheikh Abdellahi, Commissaire adjoint aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion et Moustapha Ould Sid'El Moctar, Directeur de Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée de la Condition Féminine.

La cérémonie a été l'occasion d'un échange de mots entre le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications (MIPT) et la directrice générale adjointe de l'OIM. C'est ainsi que le secrétaire général du MIPT a indiqué que la migration constitue un phénomène international auquel n'échappe

aucun pays, car les populations quittent leur terroir à la recherche de meilleures conditions de vie. Il a ajouté que notre pays représente un passage pour les Africains et les Asiatiques, désirant rejoindre l'Europe.

Le secrétaire général a rappelé que des migrants de l'Inde et du Bangladesh ont été arrêtés par les

autorités nationales au nord du pays, hébergés et pris en charge pendant quelques mois avant que l'OIM ne les rapatrie dans leurs pays d'origine. M. Mohamed El Hadi Macina a, enfin, précisé que la 2ème composante de cette convention confirme l'intérêt accordé aux femmes en milieu rural.

Pour sa part, Mme N'Dioro N'Diaye directrice générale adjointe de l'OIM a détaillé les résultats attendus de cet accord, rappelant leur intégration dans les recommandations du programme international sur les migrations et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

